

Critères de sélection « Championnat d'Europe FITA 2008 »

Vittel du 12 au 19 mai 2008

Document établi par Kurt Aerts (TD HBL), Daniel Fievet (DT LFBTA) et Thierry Zintz (Président FRBTA) à Louvain le 3 juillet 2007 ...
...accepté par échange de courriels par les membres du comité de l'exécutif de la FRBTA.

La sélection est décidée par le Comité Exécutif de la FRBTA sur base des propositions de chaque Ligue.

La sélection se fera via deux compétitions « try-out » organisées au début de l'année 2008

(Dates précises sont encore à déterminer)

Chaque ligue peut présenter 6 archers (par catégorie et par sexe) **aux compétitions « try-out ».**

En LFBTA :

Tout archer candidat à ces Championnats d'Europe doit avant tout répondre aux critères d'adhésion à l'équipe « élite senior » de la LFBTA.

Il accepte, de ce fait, également de prendre part au programme de préparation annuel établi dès septembre 2007 pour l'ensemble de l'équipe « élite » ...

Il devra, en outre, signer une déclaration préalable (au try-out) précisant, en cas de sélection effective, qu'il s'engage à participer au Championnat d'Europe.

Les archers classés en 1, 2 et 3^{ème} place à l'issue des « try-out » participeront au CE à Vittel.

L'archer terminant à la 4^{ème} place est réserviste et doit se préparer à pouvoir remplacer un des 3 sélectionnés en cas de maladie, accident ou indisponibilité.

Thierry ZINTZ
Président de la FRBTA

Kurt AERTS
Sporttechnisch Coördinator
van HBL

Daniel FIEVET
Directeur Technique de la
LFBTA